

JOURNÉE D'ÉTUDE

organisée par l'Institut IRPALL (FED 4098)

Vendredi
15 mars 2019
10h-16h

Responsable scientifique : Margherita Orsino

LA CHANSON HORS-LA-LOI



UNIVERSITÉ TOULOUSE - JEAN JAURÈS
Salle de lecture du CRL,
Bâtiment Erasme



Contact : christine.calvet@univ-tlse2.fr

Matin

QUAND LES CHANSONS PARLENT DES HORS-LA-LOI

10h

Accueil des participants
et présentation de la journée

10h30

Antonella Capra

(Université Toulouse - Jean Jaurès) :
"Milan, le cabaret de la mala"

11h

Roberto Ubbidente

(Humboldt-Universität de Berlin) :
*"Diavoli in Paradiso":
guappi e camorristi dal repertorio classico
all'odierna neomelodica"*

Après Midi

QUAND LES CHANSONS SONT HORS-LA-LOI

14h

Joël July

(AMU, Aix-Marseille Université) :
*"Peut-on encore parler de censure morale
dans la chanson ?"*

14h30

Sylvie Chaperon

(Université Toulouse - Jean Jaurès) :
*"Lutter en chantant,
paroles féministes des années 1968"*

15h

Matheus Pamplona Xavier

(Université Toulouse - Jean Jaurès) :
"La musique du Genre au Brésil actuel"

15h30

Débat et clôture

LA CHANSON
HORS-LA-LOI

Après un premier volet sur la chanson de lutte (journée d'études "Bella ciao", UT2J, 22 mai 2017), ce deuxième volet de la thématique : "opera contro : la chanson", sera consacré à la chanson "hors la loi". La journée prévoit deux sections : la matinée sur les chansons qui parlent des hors-la-loi : chants de prison, chansons de la pègre, chansons sur la mafia entre autres ; l'après-midi sera centrée sur l'étude de la chanson elle-même "hors-la-loi" : chants féministes ou anarchistes et chansons censurées pour des raisons "morales" ou politiques.